



COMMUNIQUE DE PRESSE

LYON, 30 décembre 2021

## **Le Palais des sports de Gerland devient un centre de vaccination pour adultes et enfants à partir du lundi 3 janvier et organise deux nocturnes exceptionnelles avec le vaccin Pfizer pour les 12-30 ans les 5 et 7 janvier**

**Conformément aux recommandations sanitaires gouvernementales, le centre de vaccination du Palais des sports de Gerland accueillera sur RDV les enfants de 5 à 11 ans à partir du lundi 3 janvier.**

Les parents qui le souhaitent peuvent désormais faire vacciner leurs enfants âgés de 5 à 11 ans comme annoncé par le ministre des Solidarités et de la Santé, Olivier Véran. Cet élargissement de la vaccination contre la Covid-19 à l'ensemble des enfants de 5 à 11 ans, fait suite à l'avis favorable donné [le 20 décembre 2021](#) par la Haute Autorité de santé (HAS).

Pour rappel, la vaccination des enfants présentant une comorbidité ou vivant dans l'entourage d'une personne immunodéprimée est ouverte depuis le 15 décembre 2021, après avis favorable de la HAS.

**La forme pédiatrique du vaccin Pfizer-BioNTech sera administrée à tous les enfants de 5 à 11 ans**, l'Agence européenne du médicament ayant délivré le 25 novembre 2021 son autorisation de mise sur le marché.

En ce sens, **un dispositif spécial** est organisé au Palais des sports de Gerland, avec l'ensemble des partenaires qui assurent le fonctionnement du centre de vaccination depuis janvier 2021 : Hospices Civils de Lyon, Agence Régionale de Santé, Ville de Lyon, Unions Régionales des Professionnels de Santé (URPS) Médecins et Infirmiers, avec le soutien complémentaire des équipes de l'Hôpital Femme-Mère-Enfant.

Au total, **2200 vaccinations seront réalisées par semaine pour les enfants, réparties sur 3 jours** (lundi, mercredi, vendredi) de 8h30 à 20h, soit un total de 15 500 injections par semaine (adultes + enfants). Le centre fonctionnera désormais avec **8 médecins dont des pédiatres, 20 infirmiers et 10 étudiants en santé** pour accueillir le public.

### **Déroulé de la vaccination**

**Une fois l'autorisation parentale signée, une consultation pré-vaccinale systématique** sera réalisée par un médecin et se déroulera selon la procédure adaptée à l'âge de l'enfant. Il s'agit du moment pendant lequel une **information claire et adaptée à l'âge** de l'enfant lui sera délivrée. Durant cette consultation, le professionnel de santé répondra également aux interrogations de l'enfant et de ses parents.

Un test rapide d'orientation diagnostique (TROD) sérologique sera proposé en amont de chaque vaccination.

La consultation pré-vaccinale ne sera pas systématique en cas de 2<sup>e</sup> injection.

A la suite de l'injection du vaccin, un temps de surveillance post-vaccinale de 15 minutes sera observé.

**Vaccinations enfants de 5 à 11 ans :  
lundi – mercredi – vendredi 8h30 / 20h**

➤ **Prise de rendez-vous sur Doctolib.**

**Nocturnes exceptionnelles mercredi 5 et vendredi 7 janvier**

Mercredi 5 et vendredi 7 janvier, deux nocturnes exceptionnelles sont organisées au centre de vaccination du Palais des sports de Gerland avec injection du vaccin Pfizer.

**1500 créneaux supplémentaires** sur les deux jours sont mis à la disposition de la population **des 12-30 ans** de **20 h à minuit**.

➤ **Prise de rendez-vous sur Doctolib.**

POUR RAPPEL, le centre de vaccination du Palais des sports de Gerland accueille toujours **sans RDV les + de 65 ans** pour leur **rappel vaccinal** et les personnes venant pour une **première injection**. Les **deuxièmes et troisièmes injections** se font **uniquement sur RDV**.